

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 20 JUIN 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
06/7/37
DOSSIER N°6978**

DISPOSITIF BOOST HABITAT - SUBVENTIONS 2025

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Marinette JOUANNETAUD
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Patrice FILLOUX à Eric BODEAU
Marie-France GALBRUN à Mary-Line GEOFFRE
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT
Armelle MARTIN à Jean-Jacques LOZACH
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation*

RAPPORTEUR : M. Valéry MARTIN

OBJET : DISPOSITIF BOOST HABITAT - SUBVENTIONS 2025



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n°CD2024-7/4/15 du Conseil Départemental du 12 juillet 2024 relative à la mise en place d'un nouveau dispositif « Boost'Habitat » ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-06/7/37 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder au titre du dispositif « Boost'Habitat », les aides conformément au tableau ci-après ;

Commune	Nombre de logements	Nom du projet	Nature des travaux	Gain énergétique théorique en %	Montant HT des dépenses éligibles	Montant accordé
BONNAT	2 logements (immeubles séparés)	Rénovation thermique de deux logements communaux	Rénovation thermique	84,1% et 75%	61 000,00 €	12 200,00 €
CLAIRVAUX	1 logement	Logement communal	Réhabilitation complète-logement abandonné depuis plusieurs années	73%	189 999,45 €	30 000,00 €
FONTANIERES	1 logement	Réhabilitation logement (maison face Eglise)	Changement chauffage, menuiserie, isolation	51%	38 150,25 €	7 630,05 €
GOUZON	3 chambres assimilées à 1 logement	Maison des internes	Réhabilitation complète	41%	270 750,00 €	30 000,00 €
LE CHAUCHET	1 logement	Logement communal	Réhabilitation complète-Logement inhabité depuis plus de 50 ans	77%	101 456,50 €	20 291,30 €
MOURIOUX VIEILLEVILLE	1 logement	Réhabilitation de l'ancienne boulangerie en commerce de restauration et logement	Réhabilitation complète (prorata logement)	62,5%	118 400,00 €	23 680,00 €
TOTAL					779 756,20 €	123 801,35 €

Pour la Commune de Bonnat

Ne prend pas part au vote :

Mme Hélène PILAT, Élu(e) Mairie de la commune de Bonnat

Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

Pour les autres décisions

Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental ou son représentant, à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que les crédits correspondants seront imputés sur le chapitre 204 (investissement), articles 2041481 et 2041482, Fonction 62, Politique de soutien au logement 2024-2026 1.2.3.

Publié sur www.creuse.fr le 03/07/2025

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le



ID : 023-222309627-20250701-CP2025165-DE

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET